



Locataire handicapé demande escalier adapté

Par **pascal16000**, le **14/05/2013** à **13:45**

Bonjour
Je vends un immeuble actuellement qui comprend plusieurs appartements, j'ai fait les démarches par voie d'huissier en janvier 2013 pour mettre fin au dernier bail au mois de 09/2013, entre temps mon locataire actuel a eu un grave accident, il m'a fait une demande par lettre recommandée m'obligeant à mettre un escalier pour handicapé afin qu'il puisse accéder à son appartement au sous-sol. A ce jour il me semble que je n'ai pas à accéder à cet demande, car d'une part il doit partir en date du 09/2013, ensuite l'escalier est déjà étroit et ne pourra pas accueillir un escalier adapté et pour finir il donne sur un accès commun, la cave.
Je vous remercie par avance de votre aide.
A priori après contact avec le frère du locataire je suis dans l'obligation de mettre une rampe...

Par **amajuris**, le **14/05/2013** à **13:59**

bjr, rien tant que bailleur vous n'avez aucune obligation de répondre à sa demande, si l'appartement n'est plus adapté à son nouvel handicap, il doit en rechercher un autre.
vous devez à votre locataire un logement décent.